



Règlement B.C. 8 pool Association.

Saison 2009 – 2010

1 – Toute inscription à la B.C.A. implique l'acceptation et le respect du présent règlement.

2 – Inscriptions, équipes :

- L'inscription au championnat B.C.A. est ouverte à tous. Cependant, la B.C.A. se réserve le droit de refuser un club, un joueur ou une équipe pour un motif qu'elle jugerait valable.
- Le montant de l'inscription pour la saison 2009 – 2010 est fixé à 130 euros par club, plus 10 euros par équipe inscrite.
- Le montant de la cotisation annuelle par joueur est fixé à 20 euros.
- Chaque équipe doit inscrire un minimum de 5 joueurs.
- Chaque équipe peut inscrire un nombre illimité de joueurs.
- Pour participer aux différents championnats et challenges, même individuels, un joueur devra obligatoirement faire partie d'une équipe régulièrement inscrite à la BCA.
- Pour des raisons logistiques évidentes, un club ne pourra présenter plus de 2 équipes par billard, et ce, toutes divisions confondues.
- Une équipe pourra inscrire un nouveau joueur à tout moment de la saison, et ce, jusqu'au 28 février 2010 inclus. Toute nouvelle inscription devra faire l'objet d'une demande sur l'imprimé prévu à cet effet.
- Un joueur ne pourra pas changer d'équipe en cours de saison, quelques soient les motifs invoqués.

3 – Championnat par équipes :

- Le championnat 2009 par équipes débutera en principe la première quinzaine d'octobre et se terminera fin mai 2010.
- Chaque équipe doit présenter 5 joueurs pour chaque rencontre de championnat.
- Chaque joueur sera opposé à un joueur de l'équipe adverse pour trois manches. Chaque manche gagnée apportant un point à son équipe.
- Les points de chaque joueur seront additionnés et l'équipe ayant au final le plus de points sera déclarée vainqueur de la rencontre.
- Une équipe pourra présenter un remplaçant. Ce joueur ne pourra remplacer qu'un seul joueur par rencontre, et ce pour l'intégralité des 3 manches. Le joueur remplacé ne pourra prétendre à disputer un autre match lors de cette même rencontre.
- Une équipe ne présentant pas un minimum de 3 joueurs au **début** de la rencontre sera déclarée forfait.

4 – Challenge André Collier

- Parallèlement au championnat, un challenge par équipe se déroulera sur le principe de rencontres à éliminations. Toute équipe inscrite en championnat est automatiquement inscrite à ce challenge.
- Le tirage au sort des rencontres se fera lors de la réunion de reprise mi-octobre.

- Les rencontres se feront en match aller-retour. Les horaires sont les mêmes que pour les rencontres de championnat.
- Chaque équipe désignera quatre joueurs qui seront opposés à chacun des quatre joueurs de l'équipe adverse en une manche sèche. Chaque manche gagnée apportant un point à son équipe.
- En cas d'égalité sur l'ensemble des 2 rencontres, chacun des capitaines désignera un joueur de son équipe ayant participé à l'une au moins des deux rencontres. Ces deux joueurs s'affronteront au meilleur des 3 manches et le vainqueur verra son équipe qualifiée pour le tour suivant.
- La finale se jouera en une seule rencontre, sur terrain neutre.

5 – Dates et horaires :

- Les rencontres se jouent le samedi, et débutent en principe à 15h00. Cependant, un délai de quinze minutes pourra être accordé si l'une des deux équipes rencontre des problèmes. Dans ce cas, l'équipe en retard se devra de prévenir son adversaire au plus tard à 14h50.
- En cas de retard de plus de 15 minutes, une manche sera accordée à l'équipe présente et prête à jouer, et ce pour chaque tranche de 5 minutes supplémentaire. En cas de retard total de plus de 30 minutes, l'équipe absente se verra sanctionnée par un forfait.

6 – Reports de matchs :

- En cas d'impossibilité pour cas de force majeure de l'une des deux équipes de jouer un match à la date prévue par le calendrier, un report pourra être négocié entre les deux équipes.
- Ce report ne pourra être supérieur à 3 semaines de la date initialement prévue, et la rencontre ne pourra se jouer après la date fixée pour la finale du challenge Collier.
- Le club **qui reçoit** devra prévenir dans tous les cas le siège de la B.C.A. avant la date initialement prévue pour la rencontre, sous peine de sanction sportive pouvant aller jusqu'au forfait pour ce match. Il devra alors proposer une nouvelle date pour la rencontre qui, si elle est conforme à ce règlement, sera validée par le Président.

7 – Feuilles de match :

- Le capitaine de l'équipe qui reçoit se doit de remplir la feuille de match. Il inscrira les éléments relatifs à la rencontre (date, division, journée, nom des équipes..).
- Il devra inscrire les **numéros de carte** de membre de **tous** les joueurs de son équipe participant à la rencontre. Les cases non renseignées seront considérées comme forfait individuel.
- Le capitaine de l'équipe qui se déplace donnera la liste des joueurs de son équipe au capitaine de l'équipe adverse, dans l'ordre ou il souhaite les voir figurer sur la feuille de match, sans avoir au préalable consulté cette feuille. Ce dernier finira de remplir la feuille de match et la rencontre pourra alors débiter.
- Aucun nom ne devra figurer sur la feuille de match. Les prénoms sont facultatifs et seront, le cas échéant, inscrits en majuscule et de façon lisible. **Les numéros de carte de membre devront impérativement être renseignés.**
- Avant chaque rencontre, les capitaines de chaque équipe doivent présenter les cartes de membre des joueurs inscrits sur la feuille de match au capitaine de l'équipe adverse. Chaque capitaine est en droit de demander et d'obtenir une pièce d'identité avec photo pour chaque joueur inscrit sur la feuille de match, faute de quoi le joueur incriminé pourra être déclaré perdant 3 à 0.
- Les joueurs ne disposant pas encore d'une carte de membre valide devront présenter une attestation d'inscription délivrée par le président lors du dépôt de candidature.

- Les scores doivent être reportés de façon lisible. Les totaux doivent être renseignés. A la fin de la rencontre, la feuille de match sera signée par les deux capitaines.
- Toute feuille incomplète ou erronée pourra entraîner des sanctions sportives.
- L'équipe qui reçoit devra renvoyer l'exemplaire **original** de la feuille de match au siège de la B.C.A., complétée et signée, au plus tard le mardi qui suit la rencontre. Si ce délai n'est pas respecté, l'équipe qui reçoit pourra se voir sanctionnée.

8 – Règles de jeu et arbitrage :

- Les règles de jeu retenues pour les rencontres de B.C.A. sont les règles du billard anglais.
- L'arbitrage des parties se fera à tour de rôle par les joueurs de chaque équipe. L'équipe qui reçoit arbitrera le premier match. Il va de soi que les personnes retenues pour arbitrer un match se devront de connaître les règles de jeu.

9 – Déroulement des rencontres :

- L'équipe qui reçoit doit, dans la mesure du possible, laisser l'accès au billard utilisé pour la rencontre à l'équipe qui se déplace au moins un quart d'heure avant le début du match.
- Il est interdit de boucher les poches durant les matchs.
- Aucun spectateur ne pourra intervenir pour discuter ou commenter une décision de l'arbitre.
- En cas de litige sur un coup, seul la décision de l'arbitre est jugée comme valide.
- Aucune communication verbale n'est autorisée, durant un match, entre un joueur et les spectateurs.
- La courtoisie exige que seuls les joueurs d'un match et l'arbitre se trouvent à proximité du billard durant les rencontres.

10 – Classements, points, trophées :

- Chaque match se déroule en trois manches.
- Le classement individuel, pour chaque division du championnat, s'effectue en fonction des points acquis en cours de saison. Pour chaque rencontre, sont attribués :

Match gagné 3 - 0 : 6 points

Match gagné 2 - 1 : 4 points

Match perdu 1 - 2 : 2 point

Match perdu 0 - 3 : 1 point

- Si, en fin de saison, deux ou plusieurs joueurs figurant parmi les 12 premiers au classement individuel de leur division, venaient à totaliser le même nombre de points, ils seraient départagés :

1 – au nombre de matchs joués, par ordre croissant ;

2 – au nombre de matchs gagnés, par ordre décroissant.

Au cas où cela ne les départageait pas, ils seraient déclarés ex aequo. Le cas échéant, le bureau se réunirait pour prendre une décision qui viserait à ne léser aucun des deux joueurs sur les plans sportif et financier.

Dans tous les autres cas, les joueurs seront classés au même rang.

- Le résultat des rencontres se fait par addition des manches de chaque joueur.
- Le classement par équipe, pour chaque division du championnat, s'effectue en fonction des points acquis en cours de saison. Pour chaque rencontre, sont attribués :

Match gagné	:	4 points
Match nul	:	2 points
Match perdu	:	1 point
Forfait	:	0 point et match perdu 15 – 0

- Si, en fin de saison, 2 équipes venaient à totaliser le même nombre de points, ils seraient au final départagés au goal-average général.

Au cas où ces deux équipes ne sauraient être partagées de cette façon, le goal-average particulier servirait alors à les départager. Ce qui signifie que seuls les résultats des rencontres de championnat les opposant directement seraient pris en compte.

S'il s'avérait alors toujours impossible de les départager, les deux équipes seraient alors déclarées ex aequo. Le cas échéant, le bureau se réunirait pour prendre une décision qui viserait à ne léser aucune des deux équipes sur les plans sportif et financier.

- En fin de saison, des prix seront attribués de la façon suivante :

- Championnat par équipe : 1^{er} de chaque division : coupe + prime
2nd de chaque division : coupe + prime
3^{ème} de chaque division : coupe + prime

Les autres équipes recevront chacune une coupe.

- Championnat individuel : 1^{er} au 8^{ème} de chaque division : coupe + prime
1^{er} de chaque équipe : coupe + prime

- Challenge André Collier : Vainqueur : coupe + prime
Finaliste : coupe + prime

11 – Réclamations, sanctions :

- Une commission de discipline sera élu en début de saison. Il sera composé d'au moins 3 membres de l'association, issus de différents clubs. Ce conseil se réunira autant de fois que nécessaire au cours de l'année, pour statuer en cas de litige.
- Ce comité pourra également être sollicité par la B.C.A. en cas de mesure disciplinaire grave à l'encontre d'un joueur, d'une équipe ou d'un club.
- En cas de réclamation sur le déroulement d'un match, le capitaine devra noter ses observations sur la feuille de match, dans la zone réservée à cet effet. Il devra, dans les 5 jours suivants, accompagner cette réclamation d'un courrier expliquant plus en détail le motif de la contestation, faute de quoi celle-ci ne sera pas recevable.
- Une équipe qui serait sanctionnée de 3 forfaits d'équipe sur la saison se verra retirée de son championnat pour le reste de la saison.
- Si une équipe se retire du championnat au cours des matchs aller, les résultats de cette équipe seraient purement et simplement annulés. Cependant, les points gagnés dans le cadre du classement individuel restent acquis.

- Si une équipe se retire du championnat au cours des matchs retours, les matchs restant seront considérés comme gagnants 15 à 0 pour les équipes qu'elle n'aurait pas encore rencontrées. Les points du classement individuel seront toutefois attribués. Les équipes devant normalement jouer contre une équipe ayant fait forfait devront envoyer une feuille de match remplie pour la partie qui la concerne.
- En cas de problème sur une feuille de match (feuille incomplète, envoi de duplicata ou délai d'envoi non respecté) l'équipe qui reçoit se verra sanctionnée par un avertissement. Après trois avertissements, une sanction sportive sera appliquée et cette équipe se verra retirer 1 point au championnat. En cas de récidives importantes, le bureau sollicitera la commission de discipline pour décider d'une sanction plus conséquente.

La BCA s'engage à ne communiquer aucune liste de nom à qui que ce soit, sauf exception prévue par la loi. Par ailleurs, plus aucun classement nominatif ne sera diffusé. Seuls les numéros de carte de membre et les prénoms figureront sur les classements individuels.

La B.C.A. se réserve le droit de modifier ce règlement en cours de saison. Tout changement conséquent sera notifié à l'ensemble des clubs par courrier.

Par ailleurs, tout problème soulevé en cours de saison fera l'objet d'une étude soit par le bureau de la B.C.A., soit par la commission de discipline, selon sa nature.

Ce règlement a pour but d'éviter les dérapages, et d'encadrer autant que faire se peut la compétition qui vous est proposée. Il est inspiré dans la majorité des cas par des règles de courtoisie, de respect de l'adversaire et de bon sens.

Une application stricte de ce règlement n'exclut pas un comportement fair-play et des réactions intelligentes et mesurées en cas de différent. Il appartient à chacun et à chacune de faire en sorte que cette année se passe dans le même esprit que par le passé.

Fait à Loos, le 6 juin 2008.

Le président de la B.C.A.

John LORTHIOIS